

Par courriel

Montréal, le 16 décembre 2021

**Objet : Demande d'accès à l'information - 200778049**

---

Art. 53-54

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 15 novembre 2021, concernant les adresses suivantes : 9959 à 9965, boulevard Saint-Vital, lot : 1 173 806, Cadastre du Québec, arr. Montréal-Nord, Montréal (Québec).

Vous trouverez en annexe les documents demandés;

Il s'agit de :

1. Rapport d'inspection, 22 juin 2001, 5 pages.
2. Certificat d'analyse, chimie organique, 27 juin 2021, 1 page.
3. Avis d'infraction, 6 juillet 2001, 2 pages.

Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Avec les informations que vous nous avez transmises, nous vous informons, après vérifications, que nous ne détenons aucun document permettant de répondre à votre demande concernant les autres adresses.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec nous par courriel à l'adresse suivante : [dr06acc@environnement.gouv.qc.ca](mailto:dr06acc@environnement.gouv.qc.ca).

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**L'équipe de l'accès à l'information**

**Direction régionale de Montréal**

5199 rue Sherbrooke Est, bureau 3860

Montréal (Québec) H1T 3X9

[www.environnement.gouv.qc.ca](http://www.environnement.gouv.qc.ca)

**Bureau de Montréal**

5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860

Montréal (Québec) H1T 3X9

Courriel [dr06acc@environnement.gouv.qc.ca](mailto:dr06acc@environnement.gouv.qc.ca)

Internet : [www.mdelcc.gouv.qc.ca](http://www.mdelcc.gouv.qc.ca)

**RAPPORT D'INSPECTION**

N/RÉFÉRENCE : 7610-06-01-0537701

DATE DE RÉDACTION : 2001/06/22

**1. IDENTIFICATION**

DATE D'INSPECTION : 2001/06/18

INSPECTEUR : André Ménard

ACCOMPAGNÉ DE :

**LIEU INSPECTÉ**

Design Mesibin Inc.  
9961, rue Saint-Vital  
Montréal –Nord (Québec) H1H 4S5

**ADRESSE POSTALE (si différente)**

PLAIGNANT(E) : N/A ( )

Rencontré

oui ( )

non ( x )

NOM / ADRESSE

Art. 53-54



PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :

NOM / FONCTION

Art. 53-54



PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :

PHOTO(S) ( x )

Nombre : ( 6 )

CROQUIS ( )

PLAN(S) ( )

CARTE(S) ( )

AUTRE(S) ANNEXE(S) : ( x )

1. Copie de demande d'analyse.

2.

BUT(S) :

Vérifier le bien fondé d'une plainte concernant le dépôt sauvage de barils.

**RAPPORT D'INSPECTION**

N/RÉFÉRENCE : 7610-06-01-0537701

DATE DE RÉDACTION : 2001/06/22

**2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION**

J'ai constaté à mon arrivée sur les lieux la présence de six barils déposés entre deux bâtiments. Un bloc de béton a été déplacé pour permettre ce dépôt sauvage. Sur les six barils, il y en a quatre de défoncés qui laissent échapper leur contenu ( voir photos). J'ai pris un échantillon de la substance ( qui semble être de la boue de traitement) et fait faire les analyses de métaux et du C<sub>10</sub>C<sub>50</sub>. J'ai discuté avec monsieur Art. et celui-ci ne semble pas être disposé à ramasser le tout et l'éliminer de façon conforme. Il n'y a aucune identification sur les barils qui pourrait permettre d'identifier le ou les responsables de ce dépôt. Il y a bien une étiquette sur l'un des barils de produit mais rien de plus.

**3. CONCLUSION**

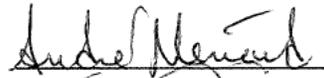
La plainte est fondée, impossible de savoir la provenance des barils. Pour le moment, il est difficile de dire s'il s'agit d'une matière dangereuse ou non. Les résultats des analyses nous le dira.

**4. RECOMMANDATION(S)**

Attendre les résultats des analyses avant d'entreprendre toute autre démarche. Advenant le cas où le produit s'avérerait être une matière dangereuse, émettre un avis d'infraction à l'entreprise en vertu de l'article 8 du RMD.

**5. VÉRIFICATION**

- RÉDIGÉ PAR : André Ménard



2001/06/22

- VÉRIFIÉ PAR : André Dufresne



06/06/22

**COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :**

---

---

---

---

---

---

---

---



Centre d'expertise  
en analyse environnementale  
du Québec

Date de réception

N° demande

JUN 19 01 008696

**DEMANDE D'ANALYSE**

Feuille n° : 1 de 1

Nom du projet 9991, rue St-Vital à Montréal-Nord		Code projet 2001-6613-303
Responsable André Ménard		Tél. : (514) 873 - 3636 poste 225
Client (direction ou organisme) DR de Montréal		
Adresse 5199, rue Sherbrooke Est Bureau 3860 à Montréal		
Code postal H1T 3X9	Télé. (514) 873-5662	Courriel
Raison de la demande Analyses selon le Règlement sur les matières dangereuses		
Prélevé par André Ménard		Tél. : ( ) - poste
Adresse idem		
Remarques		
Mode de conservation des échantillons (réservé aux tests biologiques)		

N° lot	N° laboratoire	N° contenant (n° échantillon)	Nb cont.	Date de prélèvement	Heure de prélèvement	Nature éch.	Type éch.	Autres précisions sur l'échantillon et endroit de prélèvement
1	008696	P-1	1	2001-06-18	14:00	ds	P	Peut être une boue de traitement

N° lot	Liste des paramètres et des regroupements demandés (description du projet demandé)
1	C10C50, métaux pour le moment, peut être d'autres paramètres plus tard.
	<i>métaux lourds : As, Be, B, Cd, Cr, Hg, Pb, Se, pH après dix ml</i>

Remarque :

Rejet d'échantillon (raison, no labo., paramètre) :

Lieu : Design Mesibin Inc..

N/D : 7610-06-01-0537701

Date : 18 juin 2001

Photographié par : André Ménard

**Photo # 1:**

**Référence Photo :**

Note : Vue des barils qui ont été déposés entre le 9991 et le 9961 St-Vital à Montréal-Nord.



**Photo # 2:**

**Référence Photo :**

Note : Un des barils coulait légèrement.

**Photo # 3 :**

**Référence Photo :**

Note : Vue des barils de la rue St-Vital.



Lieu : Design Mesibin Inc..

N/D : 7610-06-01-0537701

Date : 18 juin 2001

Photographié par : André Ménard

**Photo # 4:**

Référence Photo :

Note : Vue du dégât produit par les barils ouverts et écrasés.



**Photo # 5:**

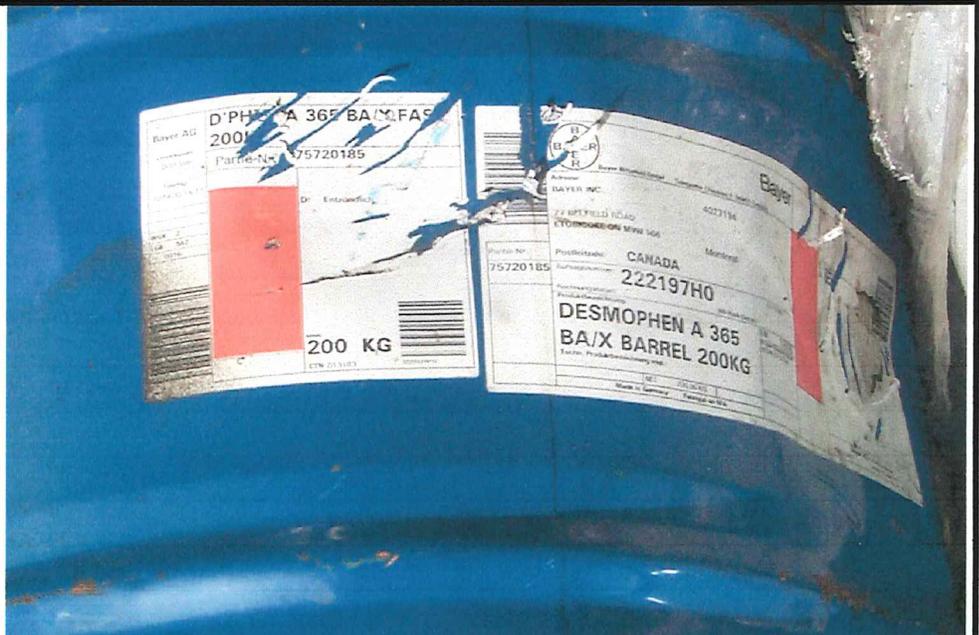
Référence Photo :

Note : Aperçu des barils avec le dégât causé.

**Photo # 6 :**

Référence Photo :

Note : Un baril avec une étiquette.



NUMÉRO DE LABORATOIRE: 8696

CLIENT: Milieu industriel  
Direction régionale de Montréal

PROJET: 2001-6613-303 9991, rue St-Vital à Montréal-Nord  
RESPONSABLE: Ménard, André CR: 6613  
PRÉLEVEUR: Ménard, André  
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2001/06/18  
DATE DE RÉCEPTION: 2001/06/19  
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Peut être une boue de traitement.  
NATURE: Résidu solide

TEMPS(HRE): 3,75 COUT(\$): 225,00 BOUTEILLE NO.: P-1

PARAMETRE (S)	RÉSULTAT(S) BASE HUMIDE	UNITÉ DE MESURE
Hydrocarbures par GC-FID (C10 à C50)	260000	mg/Kg

La méthode appliquée: MA.408-HYD 1.0

Art. 23-24

SERVICE INDUSTRIEL  
DIRECTION RÉGIONALE DE MONTRÉAL  
DIRECTION RÉGIONALE DE MONTRÉAL

Certificat émis le : 2001/06/27

J'atteste avoir formellement constaté ces faits



LINDA LECOURS, CHIMISTE

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Montréal, le 6 juillet 2001

**AVIS D'INFRACTION**

Design Mesibin Inc.  
9961, boul. Saint-Vital  
Montréal -Nord (Québec) H1H 4S5

N/Réf.: 7610-06-01-0537701

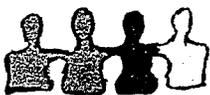
Objet : Présence d'une matière dangereuse résiduelle sur le terrain  
du 9961, rue Saint -Vital à Montréal -Nord

---

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de l'inspection effectuée le 18 juin 2001 par monsieur  
André Ménard, un fonctionnaire dûment autorisé de notre direction  
régionale, nous avons constaté l'infraction ci-après et ce, en dérogation au  
règlement :

1. Avoir permis le dépôt d'une matière dangereuse  
résiduelle dans l'environnement;  
- Règlement sur les matières dangereuses et  
modifiant diverses dispositions  
réglementaires, Q-2, r.15.2;  
Article 8.



Année Internationale  
des bénévoles 2001  
au Québec

Direction régionale de Montréal  
Service industriel  
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860  
Montréal (Québec) H1T 3X9

Téléphone : (514) 873-3636  
Télocopieur : (514) 873-4479  
Internet: <http://www.menv.gouv.qc.ca>

## AVIS D'INFRACTION

- 2 -

N/Réf. : 7610-06-01-0537701

Le 6 juillet 2001

Nous vous demandons donc de procéder immédiatement aux corrections qui s'imposent et de nous soumettre les résultats d'ici au 27 juillet 2001.

Pour toute information additionnelle, vous pourrez communiquer avec monsieur André Ménard au (514) 873-3636, poste 225.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées.

Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard des infractions qui ont été observées.

Le chef de la Division contrôle,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "André Ménard", with a horizontal line extending to the right from the end of the signature.

André Dufresne

AM